

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6437**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle ELECTRICITE ET ELECTRONIQUE spécialité Domotique et Immotique

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|---|---|
| Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Rouen | Président de l'université de Rouen, MINISTERE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, Recteur de l'académie, Président de l'université de Rouen |

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255 Electricite, électronique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Ce professionnel doit : - Étudier, concevoir, faire le suivi de la réalisation sur le terrain et gérer la maintenance des installations.
- Avoir un rôle primordial de conseil auprès des clients pour optimiser leurs choix et pour leur apprendre l'utilisation des matériels et logiciels installés.
 - Identifier et qualifier les besoins exprimés dans le domaine de l'aménagement technique du cadre de vie (habitation, travail, loisir)
 - Faire la proposition technique et commerciale de biens ou services répondant aux besoins identifiés : rédaction d'un cahier des charges et élaboration d'un devis
 - Réaliser l'installation, l'entretien, le contrôle, le suivi, le dépannage, le S.A.V.
 - Participer à la conception de projets en domotique et immotique (rédaction de contrats, recherche de financement, suivi comptable, élaboration de procédures)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Secteurs d'activité : - Conception de système et installation de matériels et réseaux domotiques
- Fabricants de systèmes d'alarmes, de surveillance et de contrôles d'accès
 - Installation de matériels et de réseaux locaux informatiques
 - Fabricants de solutions VDI (Voix, données, image)
 - Unités de gestion et de maintenance
 - Bureaux d'étude en architecture
 - Entreprises du bâtiment
- Type d'emplois accessibles : - Domoticien
- Techniciens d'installation et de maintenance en domotique
 - Technicien et ingénieur d'étude et conception
 - Chargé d'affaires en domotique

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1305 : Installation et maintenance électronique

D1407 : Relation technico-commerciale

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

F1106 : Ingénierie et études du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Semestre 1 : - UE1 (3ECTS) Remise à niveau
- UE2 (3ECTS) Préparation à l'habilitation électrique
 - UE3 (4ECTS) Techniques et supports de transmission
 - UE4 (5ECTS) Architectures de communications locales et réseaux
 - UE5 (5ECTS) Architecture des systèmes domotiques et immotiques
 - UE6 (4ECTS) Protection des biens et des personnes
 - UE7 (3ECTS) Techniques de gestion d'affaires
 - UE8 (3ECTS) Formation générale (anglais, communication)
- Semestre 2 :
- UE9 (10ECTS) Projets tutorés
 - UE10 (20ECTS) Stage de 4 mois

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble

constitué du projet tutoré et du stage.

Les UE capitalisables sont de fait acquises définitivement.

Validité des composantes acquises : non prévue

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OU | NON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|----|-----|-------------------------------|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | | Équipe pédagogique |
| En contrat d'apprentissage | | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | | Équipe pédagogique |
| En contrat de professionnalisation | | X | |
| Par candidature individuelle | | X | |
| Par expérience dispositif VAE | X | | Enseignants et professionnels |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24 novembre 1999.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 juillet 2008 relatif aux habilitations de l'Université de Rouen à délivrer des diplômes nationaux. A compter de l'année 2008-2009, l'établissement est habilité à délivrer la LP Domotique et Immotique.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 - référence à la loi de modernisation sociale n° 2002-72 du 17 janvier 2002.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-rouen.fr/ove>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-rouen.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Rouen

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR Sciences et Techniques - site du Madrillet

Historique de la certification :